

Dossier d'inscription 2025/2026



De septembre à juin

Cours individuels ou collectifs, classes orchestres, ensembles

Actions et musiques pour tous et toutes



École de Musique Sol en Cèze

Communauté de Communes De Cèze-Cévennes

120 route d'Uzès prolongée

30500 Saint-Ambroix

ecoledemusiquesolenceze@ceze-cevennes.fr

Fiche de renseignement.....p1/3

Etudes musicalesp2/3

Droit à l'image/Extrait du règlement intérieur...p3/3

Annexes à conserver :

Tarifs

Mode de règlement et Echéances de règlement

Disciplines proposées par lieu d'activité

Nom et Prénom de l'élève :

.....

Discipline(s) :

Professeur(s):

Cadre réservé à l'administration

Dossier reçu le :

Dossier complet : ☐

Dossier incomplet : ☐

Demande de pièces :

.....

Reçues le :

Dossier saisi sur Duonet Oui ☐ Non ☐

Horaires renseignés /prof Oui ☐ Non ☐

Pour les nouveaux élèves :

Essais validés Oui ☐ Non ☐

Obs :

.....

.....

Contact école de musique au 04 66 83 98 87 ou 04 66 24 31 71
ou sur ecoledemusiquesolenceze@ceze-cevennes.fr



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

1/3

Année scolaire 2025 / 2026

☐ Ancien élève ☐ Nouvel élève

NOM ET PRENOM DE L'ELEVE : **Date de naissance** : **Age** :

Elève scolarisé ☐

Établissement scolaire fréquenté : Classe :

Pour l'élève mineur en garde alternée :

1^{er} Lieu de résidence : Père / Mère

2^{ème} lieu de résidence : Père / Mère

Coordonnées du responsable légal ou de l'Elève majeur non scolarisé

NOM : Prénom : Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Commune :

☎ : ① :

✉ : @

✉ : @

Facturation :

Adresse de facturation si différente :

Nom de l'organisme :

Adresse :

Code postal : Commune :

☎ : ✉ : @

Souhaitez-vous régler votre cotisation annuelle :

☐ En 1 fois, en début d'année ☐ En 3 fois, en fin de chaque trimestre

☐ J'autorise ☐ Je n'autorise pas, mon enfant mineur à partir en fin de cours sans être accompagné d'un adulte.

Personnes autorisées à venir récupérer mon enfant en fin de cours autres les parents :

Nom prénom Qualité : ① :

Nom prénom Qualité : ① :

Nom prénom Qualité : ① :

Nom prénom Qualité : ① :

ELEVES INSCRITS SUR LE MÊME FOYER

NOM Prénom	Discipline	Professeur



Nom et prénom de l'élève : Nombre d'années de pratique musicale : Instrument : Formation Musicale (Solfège) :

Établissement musical fréquenté l'année précédente :

COURS INDIVIDUEL HEBDOMADAIRE						CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION				
ATELIER										
Discipline(s) choisie(s)	Antenne(s)	30mn / Semaine	1h00 tous les 15j Semaines A ou B		1h00 / semaine	NOM DU PROFESSEUR	JOURS	HORAIRE	Date 1 ^{er} COURS D'ESSAI	Date 2 ^{ème} COURS D'ESSAI

FORMATION MUSICALE (SOLFÈGE)		CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION			OBSERVATIONS
Obligatoire pour les élèves mineurs jusqu'à la fin du cycle 1 Dérogation à joindre signée par les parents		NOM DU PROFESSEUR	JOURS	HORAIRE	
NIVEAU	ANTENNE				



Dans le cadre de l'enseignement de l'école de musique Sol en Cèze, votre enfant peut être amené à être photographié et filmé pendant son cours de musique. Des photos ou vidéos sur les réseaux de la communauté de communes de De Cèze Cévennes pourrait être publiées afin de communiquer sur l'école de musique.

Cette photographie ou cette vidéo ne sera accompagnée d'aucune information susceptible de rendre identifiable votre enfant et votre famille, dont le nom ne sera pas mentionné. Les légendes accompagnant la (ou les) photographie(s) ne porteront pas atteinte à la réputation de votre enfant ou à sa vie privée.

Merci de confirmer votre approbation ou votre refus sur l'utilisation des photographies ou des vidéos dans les conditions précisées ci-dessus en complétant les données ci-dessous.

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

Adresse :

☐ En mon nom propre OU

☐ Père ☐ Mère ☐ Responsable légal

Nom et Prénom de votre enfant :

☐ Autorise la publication sur les réseaux sociaux : Facebook, twitter, sur la chaîne YouTube de la Communauté de Communes de De Cèze Cévennes et sur son site internet www.ceze-cevennes.fr

☐ N'autorise pas la publication des photographies ou des vidéos.

Inscrire la mention « Lu et approuvé » À, le Signature :

Les élèves inscrits à l'école de musique doivent participer de manière assidue au cours d'instruments, et de formation musicale (solfège).

La formation musicale (solfège) est obligatoire pour les élèves en cycle I. Une dérogation peut être faite pour les élèves du cycle II qui participent à une musique d'ensemble.

Les élèves s'engagent à participer aux auditions et répétitions.

Les élèves instrumentistes bénéficient de la gratuité des cours de formation musicale.

Les enfants mineurs, sauf autorisation spéciale doivent être accompagnés par un adulte responsable jusqu'à leur professeur et être récupéré à l'heure par celui-ci. En cas de retard, les parents devront le signaler aux professeurs par téléphone.

Tout retard devra rester exceptionnel pour la bonne continuité des cours.

En cas d'absence, les élèves ou parents devront si possible le signaler à leur professeur la veille au plus tard.

Nos tarifs sont calculés sur une base de 31 semaines de cours pour la période de septembre à juin, sans tenir compte des jours fériés qui, dans certains cas, peuvent être compensés à la discrétion des professeurs, par exemple par un stage.

Il est proposé aux nouveaux élèves une période d'essai de 15 jours, au-delà de cette période ils seront considérés comme inscrits.

Les cotisations sont calculées à partir du premier cours réalisé (cours d'essai compris pour les nouveaux élèves).

Toute année commencée sera due, sauf cas de force majeure (déménagement, maladie...) sur justificatif.

Les cours pourront être payés soit en début d'année (avant le 30 novembre) pour toute l'année scolaire, soit au trimestre dès réception de la facture.

Tarifs annuels, possibilité de paiement trimestriel

Les élèves instrumentistes bénéficient de la gratuité des cours de formation musicale (Solfège) et des orchestres

Nombre d'élèves par famille	Tarifs dégressifs (Réduction annuelle)	Communes de la Communauté de Communes		Communes hors Communauté de Communes	
		Enfants (scolarisés)	Adultes	Enfants	Adultes
1 ^{er} élève	- €	345 €	390 €	390 €	435 €
2 ^{ème} élève	24 €	321 €	366 €	366 €	411 €
3 ^{ème} élève	45 €	300 €	345 €	345 €	390 €
4 ^{ème} élève	75 €	270 €	315 €	315 €	360 €
5 ^{ème} élève	105 €	240 €	285 €	285 €	330 €

ATELIERS et ORCHESTRES	TARIFS À L'ANNÉE	CHORALE ou ATELIER CHANT	TARIFS À L'ANNÉE
ÉVEIL MUSICAL (à partir de 3 ans)	135 €	ADULTES Inscrit instrument Non inscrit EDM	78 € 156 €
ATELIER FORMATION MUSICALE (SOLFÈGE) Inscrit instrument Non inscrit instrument	GRATUIT 135 €		
Classe d'orchestre tous niveaux, Harmonie Orchestral des Amis réunis de Cèze Cévennes et ATELIER JAZZ 🎵 Inscrit à l'EDM (en cours instrument ou autre atelier payant) + membres des harmonies ou fanfares du territoire intercommunal* 🎵 Non inscrit EDM	GRATUIT 156€	ENFANTS Inscrit instrument Non inscrit EDM	69 € 135 €
ATELIER DE PERCUSSIONS ou COMPO MAO Inscrit instrument Non inscrit instrument	78 € 156 €	Tambor del Biòu (ensemble percussions) avec engagement à accompagner les parades du totem Volo Biòu	GRATUIT

Les Ateliers Cours collectifs sont assurés suivant le nombre d'inscrits.

Les inscriptions des anciens élèves sont prioritaires au nouveaux et suivant les places disponibles

Document à conserver

MODES DE RÈGLEMENT et ECHEANCES DE REGLEMENT



- ♫ **Par chèque** bancaire à l'ordre du **Trésor Public**, à déposer dans la boîte aux lettres de la porte du bureau de Saint-Ambroix, en précisant **le nom et prénom de l'élève et le numéro de facture** ou par voie postale à l'adresse suivante :

Communauté de Communes de De Cèze Cévennes/ École de Musique Sol en Cèze
120 Route d'Uzès Prolongée
30500 Saint - Ambroix

- ♫ **Par chèque ANCV** sur rendez-vous au 04.66.24.31.71
- ♫ **Par carte bancaire uniquement en ligne** dans le menu *Administration > Comptabilité de votre espace DUONET* accessible à l'adresse suivante : <https://monespace.duonet.fr> *Votre identifiant et votre mot de passe vous sera communiqué dès votre inscription validée.*
- ♫ **En espèce** sur rendez-vous au 04.66.24.31.71
- ♫ **Aides communales** : Certaines communes proposent une aide aux activités musicales.

Renseignements sur les modalités auprès des mairies.

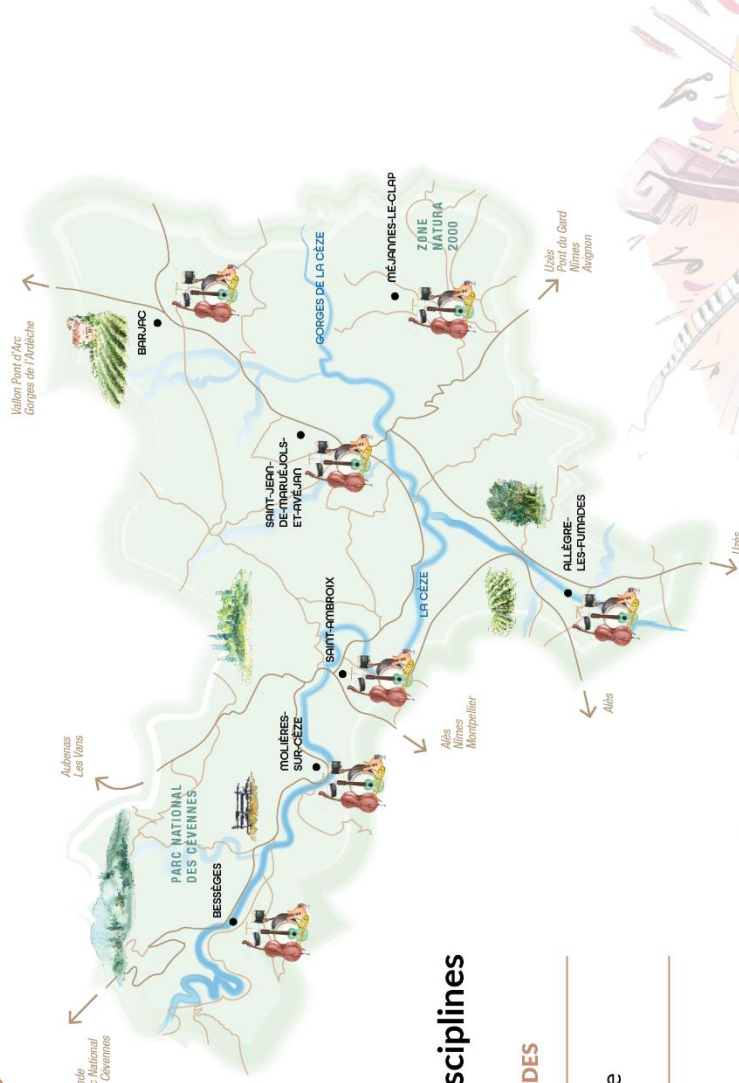
Période	MOIS	Réception facture sur votre espace Duonet*	A régler avant le	⚠ Après la date d'échéance votre créance sera transmise au Trésor Public le
Annuelle	De Septembre à Juin	Novembre 2024	30 novembre 2025	01 décembre 2025
1 ^{er} Trimestre	De Septembre à Décembre	Janvier 2025	15 février 2026	16 février 2026
2 ^{ème} Trimestre	De Janvier à Mars	Avril 2025	15 mai 2026	16 mai 2026
3 ^{ème} Trimestre	D'Avril à Juin	Juin 2025	15 juillet 2026	16 juillet 2026

⚠ Attention : les professeurs ne sont pas habilités à percevoir les règlements.

Régisseuse principale : Mme de LAPIERRE Béatrice
Régisseuse suppléante : Mme CHARMASSON Elena



Ecole de musique Sol en Cèze



Antennes & disciplines

ALLÈGRE-LES-FUMADES

(AUZON) —

- Chorale Cocagne

BARJAC

- Piano
- Violon (sur liste d'attente)
- Accordéon

BESSÈGES

- Piano
- Guitare acoustique
- Accordéon chromatique et diatonique
- Atelier Chant
- Flûte traversière

MÉJANNES-LE-CLAP

- Piano

MOLIÈRES-SUR-CÈZE (GAMMAL)

- Piano

SAINT-JEAN DE MARUÉJOLS —

- Piano
- Accordéon

SAINT-AMBROIX —

- Piano
- Violon (sur liste d'attente), Violoncelle
- Basse, Guitare acoustique et électrique
- Ukulélé
- Flûte traversière,
- Clarinette
- Saxophone, Trompette, Tuba,
- Trombone
- Accordéon chromatique et diatonique
- Batterie, Atelier Jazz, Atelier Tambor del Biòu
- Composition assistée par ordinateur
- Chant (cours individuel)
- Éveil musical
- Harpe Celtique
- Les orchestres
- Harmonie Orchestrale des amis réunis de Cèze Cévennes (niveau avancé)
- Classe d'orchestre tous niveaux

FORMATION MUSICALE - SOLFÈGE (COURS COLLECTIFS)

Bariac, Bessèges, Méjannes-le-Clap, Saint-Ambroix

Contact école de musique au 04 66 83 98 87 ou 04 66 24 31 71
ou sur ecoledemusiquesolenceze@ceze-cevennes.fr